SVA	Schweizerischer Verband der Akademikerinnen
ASFDU	Association Suisse des Femmes Diplômées des Universités
ASL	Associazione Svizzera delle Laureate
ASA	Associaziun Svizra da las Academicras

AGFDU Association Genevoise de Femmes Diplômées des Universités

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 de l'AGFDU

Mercredi 27 avril 2022 à 19h

à la Maison Internationale des Associations (MIA) 15, Rue des Savoises (Salle Steve Biko)

La séance débute à 19h15.

Membres présentes 12

Membres du Comité (4)

Monica CHIRITA LEMENAGER (Présidente), Annie CORSINI-KARAGOUNI (Trésorière-Secrétaire ad-Intérim), Hélène DELAGE (membre du comité), Dorothée SCHULTE (membre du comité)

Membres (8)

Danièle KAUFMANN, Agnieszka KNERA, May SERVAIS, Alba POLO, Victorine PERNET-BIRBA, Ana Maria ANDRINO BOTELHO, Muriel JOYE, Monia POPOVICIU (nouvelle membre) (Alba Polo, arrivée en cours de séance, n'a pas pu voter à tous les points de l'ordre du jour) Invitée: Mme Nora KERRACHE, présidente du CLAFG.

Membres excusées (2)

Georgette PUGIN, Erika WIGET (nouvelle membre du comité)

Procurations (5)

Anne-Claude STEINER MELLOT (ex-membre du comité), Catherine LE BEGUEC (membre du comité et représentante de section), Lilia LEUTENEGGER (membre du comité), Hillevi PERRAUDIN, Maria-Clara VILLEGAS

Procès-verbaliste: Annie CORSINI-KARAGOUNI

ORDRE DU JOUR

- 1. Salutations et approbation de l'ordre du jour
- 2. Désignation de deux scrutatrices
- 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 mai 2021
- 4. Rapport d'activités 2021 du Comité (*Présidente*)
- 5. Rapport 2021 de la Trésorière (A. Corsini)
- 6. Rapport 2021 des deux vérificatrices des comptes (Sh. Buemi-Moore et D. Extermann)
- 7. Approbation des rapports précédents. Décharge à accorder à la trésorière et au Comité.
- 8. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2022/23 (A. Corsini)
- 9. Activités proposées (Présidente et membres du comité)
- 10. Ratification par l'AG de l'admission de nouvelles membres de juin 2021 à mars 2022
- 11. Ratification des nouvelles membres du Comité
- 12. Élection d'une trésorière (2022-2025)

- 13. Élection d'une vérificatrice des comptes (2022-2025)
- 14. Élection d'une secrétaire (mandat vacant depuis 2019)
- 15. Communications aux niveaux national et international (C.Le Beguec-A.Corsini et K.Strub)
- 16. Désignation de 3 représentantes à l'Assemblée des déléguées à l'ASFDU (droit de vote)
- 17. Divers

1. Salutations et approbation de l'ordre du jour

1.1. Bienvenue à l'Assemblée générale annuelle

La **Présidente** de l'Association, Monica Chirita Leménager, ouvre la séance à 19h15. Elle salue les participantes et souhaite la bienvenue aux membres présentes, plus particulièrement à trois des plus ancienes et fidèles membres, May Servais, Muriel Joye et Danièle Kaufmann.

En attendant quelques retardataires, la **Présidente** introduit la nouvelle membre **Monia Popoviciu** ainsi que l'invitée, Mme **Nora Kerrache**, présidente du CLAFG et demande à chaque membre de se présenter en quelques mots.

1.2. Membres excusées et procurations reçues

- -La liste des 7 membres excusées est déclinée par Annie Corsini (cf.liste ci-dessus)
- -Cinq procurations ont été reçues de la part de Mesdames Anne-Claude Steiner Melot, Catherine Le Beguec, Lilia Leutenegger, Hillevi Perraudin, Maria-Clara Villegas, lesquelles donnent pouvoir de vote, respectivement à Mesdames Hélène Délage, Monica Chirita Leménager, Muriel Joye, Danièle Kaufmann et Annie Corsini-Karagouni.

1.3. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 27 avril 2022

L'ordre du jour du 27 avril 2022, a été envoyé par voie électronique (et par courrier postal pour les membres ne possédant pas d'adresse électronique), le 27 mars 2022, un mois avant la date de l'AG, comme stipulé dans les Statuts de l'AGFDU.

-L'ordre du jour de l'Assemblée générale du 27 avril 2022 est accepté à l'unanimité, sans aucun ajout

2. Désignation de deux scrutatrices

Muriel Joye et Monia Popoviciu sont désignées comme scrutatrices par l'AG.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 mai 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mai 2021, rédigé par **Annie Corsini** (secrétaire *ad-intérim* depuis 2019), est approuvé à l'unanimité. Elle rappelle que le PV signé a été envoyé à toutes les membres le 27 mars 2021 avec la convocation à l'AG 2022.

4. Rapport d'activités 2021 du Comité (*Présidente*)

Le Bulletin électronique de l'ASFDU 2021 paraitra début mai 2022. Les activités de 2021 sont décrites dans les grandes lignes car l'espace mis à disposition est restreint.

- La **Présidente** informe que cette année aurait dû voir la concrétisation de plusieurs projets. Malheureusement, et encore une fois, la situation sanitaire a empêché le bon déroulement de plusieurs d'entre eux. Voici les activités retenues dans son rapport annuel de l'AGFDU destiné à l'ASFDU:
- -98^{ème} Assemblée 2021 des déléguées, tenue on line (elle aurait dû se tenir à Berne)
- -La création de la Permanence Psychologique, nommée *Psy-F*, pour femmes et plus particulièrement pour étudiantes, (vu la détresse de beaucoup de femmes, découlant de la situation sanitaire), lancée le 8 mars 2021. L'AGFDU a bénéficié du soutien et du partenariat du CLAFG (Centre de liaison des associations féminines genevoises) sans lequel ce projet n'aurait pas pu voir le jour, car le CLAFG a gracieusement mis à notre disposition une des salles de ses magnifiques salles (la grande salle de conférence). La permanence se tient une journée par semaine, entre 9h-17h et elle est assurée par une

de nos membres, Victorine Pernet-Birba, psychologue FSP, actuellement en formation postgrade à l'UNIGE. La permanence rencontre un franc succès.

-La 6ème édition du Concours des « *Olympes de la Parole* » a été organisée, mais n'a pas pu avoir lieu, en vertu des contraintes liées à la pandémie. Une spécificité avait été prévue pour cette édition : la proposition des disciplines MINT (Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Techniques), dont nous aurions bénéficié du soutien <u>gracieusement offert</u> par la SATW (Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften = Académie suisse des sciences techniques, basée en Suisse alémanique mais intervenant dans des Collèges romands) pour l'intervention dans les classes (à la place du *2ème Observatoire*, Institut romand de recherche et de formation).

-Le traditionnel dîner annuel de l'Escalade a bien eu lieu à la Cave Valaisanne à Genève, établissement mythique genevois depuis quelques décennies. De nombreuses nouvelles membres y ont assisté. La fameuse marmite en chocolat a pu être cassée, comme la tradition le veut, par la doyenne et la benjamine des personnes présentes : il s'agissait de **Muriel Joye** (ancienne trésorière du GWI) et de **Lilia Leutenegger** (actuellement membre du comité). Nous avons également eu une invitée d'honneur : notre CER (représentante au niveau européen de l'ASFDU) Christine Botchi-Morel, venue exprès depuis Fribourg qui nous rejoindre et partager avec nous cette belle soirée ; elle nous a fait part du lien entre l'UWE et l'ASFDU/SVA ainsi que des activités et actions proposées par l'UWE. Elle nous a également offert un petit cadeau a chacune des membres présentes : un petit pot de beurre de Karité provenant du Benin (pays d'origine de Christine B.-M.).

Au cours de la soirée, une autre membre de l'AGFDU, Michèle Makki, nous a présenté son livre « *Pompéi, le sang et la cendre* ».

Un concert classique flûte-piano, autour des femmes compositrices, a été organisé en partenariat avec 2 étudiantes de la HEM (Sara Antikainen et Sara Rezki) le 30 mai 2021 et a été transmis online, vu l'interdiction des instances sanitaires des réunions dépassant les 15 personnes.

Deux apéros ont eu lieu au Café du Grütli, réunissant plusieurs membres, permettant ainsi aux plus jeunes membres de faire connaissance et créer ainsi une cohésion et une envie pour des futures collaborations.

5. Rapport 2021 de la Trésorière (A. Corsini)

Les comptes sont projetés par vidéoprojecteur.

Compte d'exploitation

Charges (sorties) 5'826.69 CHF Produits (entrées) 7'445.29 CHF Solde positif 1'618.60 CHF

La **Trésorière** rappelle que l'AGFDU tient une <u>comptabilité de caisse</u> et non pas une comptabilité d'engagement. Ceci veut dire que les mouvements comptables sont les encaissements et décaissements durant l'année civile et que le solde comptable au 31 décembre d'une année ne reflète en aucun cas un bénéfice ou une perte!

-Entrées/Recettes (cf. tableau)

Montant des cotisations versées en 2021 : CHF 4'180.- (dont CHF 50.- provenant d'une *jeune* membre et 39 cotisations ordinaires, 38x110, une membre ayant payé qu'en décembre 2020)

Dons reçus : CHF 84.79 (don de CHF 50.- et d'un autre de CHF 30.- payés par la présidente pour la publicité de l'AGFDU sur notre page Facebook et d'un arrondi de cotisation payé en euros)

Dons reçus pour « Les Olympes de la Parole » CHF 2´125.50 dont :

- -CHF 1'625.50 du BPEV (Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences)
- -CHF 500.- du Service de l'égalité&diversité de l'UNIGE

Sorties/Dépenses (*cf.tableau*)

- -Montant des cotisations versées à l'ASFDU: CHF 2`380.-, 34 membres ayant payé pour fin septembre (date à laquelle l'AGFDU paye sa cotisation à raison de 70 francs par membre, dont la faîtière garde 44 francs par membre et redistribue 25 francs au GWI et 1 franc à l'UWE)
- -Cotisation versée au CLAFG: CHF 100.-

Le projet "Les Olympes de la parole" 2021 a été annulé pour raison de faible participation (5 classes inscrites au lieu de 10 exigées pour que le concours ait lieu). Cependant les frais de préparation des 9 mois précédents sont bien réels, car jusqu'en janvier 2021 nous ne savions pas si l'événement allait avoir lieu. Ses frais de préparation s'élèvent à CHF 810.45 (détail dans l'exposé du "compte des Olympes"). Il s'agit de la conception et de l'impression des flyers et affiches, de la mise à jour du site des Olympes, des frais Infomaniak pour le maintien du site et du domaine "olympes.ch" ainsi que de l'envoi du matériel par courrier postal aux 19 directions d'établissements. Ce sont donc des frais FIXES, qui sont « perdus » au cas où le concours n'a pas lieu.

- Cotisation à d'autres associations :
 - l'Association "Genève Bénévolat" (grâce à laquelle nous avons déniché notre secrétaire Mme Barbara Morel, qui a malheureusement démissionné quelques mois après son arrivée, en 2021): CHF 100.-
 - CLAFG: CHF 100.-
- Location d'une grande salle à la MIA, pour l'AG de 2021 : (pour pouvoir respecter les distances entre les membres en évitant au maximum de prendre des risques de contagion du Coronavirus) : CHF 265.- comprenant le rétroprojecteur et la table à l'extérieur de la salle pour le traditionnel verre de l'amitié (interdit à l'intérieur de la salle).
- Dîner annuel de l'Escalade 2021 : Coût de CHF 1'128.30 dont :
 - recettes de CHF 1'005 (participation des membres)
 - marmite en chocolat et apéritif : CHF 123.30 (offert par l'AGFDU, en respectant la tradition)
- 2 avis de décès dans le journal la "Tribune de Genève" concernant deux de nos anciennes membres (février et avril 2021) : Christiane GAIN-VERLIÈRE et Jacqueline BERENSTEIN-WAVRE pour un montant de CHF 454.25
- Bourse annuelle (voté par le Comité): CHF 300.- à une jeune fille au Kenya, Jackline Nailantei Sitelu (6e année primaire, 11-12 ans) et fréquente l'Ecole Primaire de St-Angela, *Rombo girls boarding primary school*. Elle a été proposée par la **Trésoriere**, au nom de l'association MAA. Provenant d'une famille très modeste, ses parents n'ont pas les moyens de lui payer l'école primaire, ni par la suite, le C.O (Collège). Ainsi l'AGFDU, en accord avec ses statuts, promeut ainsi le statut et l'éducation des femmes.
- Frais de secrétariat :
 - impression de flyers de l'AGFDU : CHF 101.- Imprimerie Migros
 - achat d'une banderole "AGFDU" : CHF 169.09, donnant plus de visibilité à l'AGFDU lors des mobilisations des femmes sur Genève
- Frais de PostFinance : CHF 77,40 dont
 - frais de gestion de compte : CHF 5.-/mois
 - frais de versements par BV (bulletin de versement) au guichet de la Poste : CHF 72.40

La **trésorière** demande, dans la mesure du possible, de préférer les virements bancaires par e-Banking pour minimiser les frais administratifs.

(Pour rappel : la trésorière remplit chaque année la Déclaration Fiscale de l'association, en ligne, le décompte d'impôts étant nul; nous avons l'obligation de remplir la déclaration pour continuer de bénéficier du statut d'utilité publique, pour ainsi continuer à donner la possibilité de réduction d'impôts aux donatrices).

A ce jour, l'AGFDU compte 58 membres :

- 38 membres ordinaires (cotisant CHF 110.-)
- 1 jeune membre étudiante (cotisant CHF 50.-)
- 19 membres d'honneur de plus de 80 ans (ne cotisant plus)

May Servais et Muriel Joye demandent que les comptes courants ainsi que les comptes Olympes soient séparés, comme demandé à l'AG de 2021, et envoyés avant l'AG, pour ainsi permettre aux membres de les analyser tranquillement avant l'AG, comme il est coutume.

En 2023, ils seront envoyés quelques semaines avant l'AG.

Les comptes pour l'exercice 2021 seront envoyés prochainement par mail.



Motre boursière au Kenya, Jackline Nailantei Sitelu, 12 ans.

6. Rapport 2021 des deux vérificatrices des comptes

Les deux vérificatrices des comptes de l'association AGFDU, **Danièle Kaufmann** et **Sheila Buemi-Moore** ont procédé au contrôle du bilan et écritures comptables de l'AGFDU, le 11 avril 2022, pour l'exercice 2021. **Danièle Kaufmann** lit le rapport de vérification des comptes.

Elles ont procédé, selon les normes usuelles, par plusieurs sondages des écritures comptables et des pièces justificatives correspondantes et trouvées parfaitement concordantes.

Les consolidations des postes comptables ont également été vérifiées par sondages et trouvées exactes. Montant des actifs et passifs au 31 décembre 2021 : **46'066.33 CHF** dont :

- Compte épargne (BCGE): 15'274.45 CHF
- Compte CCP (PostFinance): 30'791.88 CHF

(dont 3'906.63 CHF appartiement au sous-compte "Olympes")

Le compte de « Pertes et profits » présente un solde comptable positif de 1'618.60 CHF.

Nous proposons donc à l'Assemblée Générale d'approuver ces comptes en l'état.

7. Approbation des rapports précédents. Décharge à accorder à la trésorière et au Comité

Les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité. La décharge est donnée au Comité.

8. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2022-2023 par la Trésorière

La **Trésorière** présente le budget prévisionnel pour 2022-2023 :

Elle explique la raison pour laquelle le budget prévisionnel risque d'être plus élevé en 2023, vu la préparation du centenaire de l'AGFDU (1923-2023).

La 8^{ème} édition du Concours des Olympes de la Parole, prévue pour 2023 : solde à ce jour : CHF 3'906.63 (après la troisième annulation consécutive de la 7^{ème} Edition du Concours des Olympes). Le budget des Olympes pour 2023 n'a pas encore été défini et se fera au cours du mois de juin 2022.

Dorothée Schulte observe que le déficit n'est pas juste. Il devrait être de CHF 3'935.- La trésorière promet de le corriger avant sa diffusion aux membres.

Le compte des "Olympes de la parole" est projeté accompagné des dépenses effectuées en 2021-22.

Muriel Joye propose que la trésorière envoie un courrier aux membres de l'AGFDU pour les encourager aux dons, auxquels les membres ne penseraient pas automatiquement.

Le compte prévisionnel pour l'année 2022-2023 est accepté à l'unanimité.

Des détails d'activités pour 2023 sont détaillés au point nr.9

9. Activités proposées (Présidente et membres du comité)

A l'occasion du centenaire, une soirée commémorative avec dîner-croisière sur un bateau sur le lac Léman est en cours d'organisation.

Une commande de 100 stylos de la marque genevoise bientôt centenaire Caran d'Ache (en 2024) a été approuvée par le Comité. Les stylos seront gravés et offerts aux membres de l'AGFDU ainsi qu'aux déléguées de l'AD (Assemblée des déléguées), qui sera organisé par l'AGFDU en 2024 (elle a été repoussée à 2 reprises).

Le concert des compositrices (voir point 17. Divers) s'inscrirait également parmi les événements du centenaire de l'AGFDU de 2023.

Le « Prix d'encouragement musical", dont la préparation et la communication avec la HEM ont commencé en 2019, sera finalement attribué en juin 2022 à Mme Nandingua Bayarbaatar, originaire de Mongolie, diplômée en direction d'orchestre (niveau Master; il n'y a pas de niveau doctorat en Suisse pour les diplômés HEM; les intéressés doivent partir à l'étranger). Ce prix a été couvert par des dons à hauteur de CHF 2'000.- et par 1/3 du montant total correspondant à CHF 1000.- par l'AGFDU (comme voté lors de l'AG de 2021)

Ici s'ouvre une parenthèse dans notre AG, avec l'arrivée de la Lauréate de notre "Prix d'encouragement musical", Mme Nandingua Bayarbaatar, à la demande de la **Trésoriere**; la lauréate se présente et remercie l'AGFDU de sa générositée en lui attribuant ce Prix. Elle nous décrit sa carrière et ses difficultés à s'affirmer comme cheffe d'orchestre au niveau européen, malgré ses belles qualités. Actuellement elle est titulaire de l'Orchestre des jeunes "Juventutti" à Genève et obtiendra son Diplôme de Master en Direction d'Orchestre, le 27 juin 2022 à 18h (date à laquelle nous allons lui remettre officiellement le Prix d'encouragement, lors de la cérémonie annuelle tenue à la HEM, Place Neuve). Toutes les membres sont les bienvenues.

10. Ratification par l'AG de l'admission de nouvelles membres de juin 2021 à mars 2022

Nouvelle membre : 1

Monia Popoviciu: De nationalité française et suisse, ingénieure diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT) de Roubaix (Lille, France) actuellement en transition de carrière, mentor pédagogique; elle se présente et donne les raisons qui l'ont amené à rejoindre l'AGFDU. Elle est accueillie à l'unanimité dans notre association.

Démissions: 3

-Sheila Buemi-Moor (présidente de l'AVA), Gabrielle Marceau, Catherine Annen (partie à l'étranger)

Iradiations: 2

-Marina Ikonomidi-Blasius et Iordanka Al-Jebouri (après l'absence de deux cotisations consécutives)

11. Ratification des nouvelles membres du Comité

Mme **Anne-Claude Steiner Mellot** a démissionné du Comité pour faute de temps. Elle est remplacée par Erika Wiget. Le nombre de membres du Comité reste à 7, son nombre maximum :

- 1. Monica Chirita Leménager (Présidente 2020-2023)
- 2. Annie Corsini-Karagouni (Trésorière 2019-2022, 2022-2025)
- 3. Catherine Le Beguec (Représentante de section auprès de l'ASFDU, 2021-2024)
- 4. Dorothée Schulte (Déléguée auprès de l'ASFDU, pour 2023)
- 5. Hélène Delage (2020-2023)
- 6. Lilia Leutenegger (2021-2024)
- 7. Erika Wiget (2022-2025)

(D'après l'Art.13 des statuts de l'AGFDU, les mandats de membres du comité s'étendent pour une durée de 3 ans, éligible deux fois, donc pour une durée consécutive de 9 ans)

12. Élection de la trésorière pour 2022-2025

Annie Corsini, trésorière sortante, se représente pour un nouveau mandat (3 ans). Elle est élue à l'unanimité.

13. Élection d'une vérificatrice des comptes

Mme **Danièle Kaufmann** continue son mandat de vérificatrice des comptes, pour sa troisième et dernière année (2020-2023). Elle ne souhaite pas renouveler son mandat. Sheila Buemi-Moor est arrivée en fin de deuxième mandat (2019-2022). Mme **Dorothée Schulte** se porte volontaire et est élue à l'unanimité pour son premier mandat (2022-2025).

14. Élection d'une secrétaire

Personne ne se présente pour ce poste au sein du comité. **Annie Corsini** fera le PV de l'AG 2022 et ensuite, à tour de rôle, les membres du Comité feront les PV des séances du Comité. Les tâches seront réparties parmi les membres du Comité. Le poste reste vacant pour le moment.

15. Communications aux niveaux national et international

Mme Elisabeth Grimm, docteur en pharmacie de la section bâloise et retraitée a été élue co-présidente de L'ASFDU lors de la dernière AD qui s'est tenue online le 26 mars 2022. Toujours à la recherche d'une deuxième co-présidente, l'ASFDU espère retrouver une candidate bientôt (obligation bi-langue allemand-français).

Le poste de secrétaire de l'ASFDU a été pourvu. La nouvelle secrétaire est Noëmi Kalbermatter, 26 ans, habitant à Berne, actuellement en Master d'anglais et développement durable à l'Université de Berne. **Annie Corsini** a été notre déléguée à l'Assemblée des déléguées suisses (AD) ; la séance s'est tenue online.

Le lien crée avec le GWI, via sa secrétaire générale, Stacy Dry-Lara, continue. La **Présidente** et **Agnieszka** Knera, une des dernières membres, attendent toujours depuis 2020 la délivrance par l'ONU de deux Pass (pour accéder aux évènements de l'ONU, en tant que représentantes du GWI).

16. Désignation de 3 représentantes à l'Assemblée des déléguées (AD) de l'ASFDU de 2023

Annie Corsini s'est proposée pour représenter la section de Genève à l'Assemblée des déléguées de l'ASFDU de 2023 ainsi que **Dorothée Schulte**, mais avec une réserve, car elle n'est pas sûre d'être libre à ce moment-là. Les deux sont élues à l'unanimité comme déléguées de l'AGFDU (nous avons toujours droit à 3 voix, selon nos effectifs) et participeront à la 99e Assemblée des Déléguées de l'ASFDU à Bâle lors du 27 mars 2023.

La 100e édition de l'ASFDU se tiendra à Genève, en 2024.

17. Divers

La parole est donnée à notre invitée, Mme **Nora Kerrache**, présidente du CLAFG, venue présenter le projet-concert de compositrices genevoises.

Un comité s'est créé pour assurer l'organisation de l'événement. Les membres du Comité sont : Nora Kerrache, **Monica Chirita Leménager**, **Silvina Peruglia** (cheffe d'orchestre d'origine argentine,

diplômée de la HEM) et Blerina Zoto (membre du comité du CLAFG). C'est un projet ambitieux, où l'Orchestre de Chambre de Genève sera dirigé par une cheffe d'orchestre, Silvina Peruglia, une de nos nouvelles dernières membres (ayant payé sa cotisation peu avant l'AG et la comptabilité ayant été clôturée quelques jours avant l'AG, son adhésion n'a pas pu être comptabilisé de façon officielle ; elle sera donc voté pour l'admission officielle dans la prochaine AG de 2023).

Le concert contient que des compositions de compositrices, plus particulièrement d'une compositrice genevoise, Caroline Boissier-Butini, oubliée aujourd'hui.

Caroline Boissier-Butini (1786-1836), pianiste et compositrice genevoise, acquiert une connaissance et une maîtrise instrumentale rare pour l'époque où peu de femmes accèdent à des métiers artistiques, tels ceux de la composition et de l'interprétation instrumentale.

Grâce aux liens créés par la **Présidente** avec l'Association CBB (Caroline Boissier-Butini, créé en 2017), via la rencontre avec sa vice-présidente, la musicologue Irène Minder-Jeanneret (qui avait déjà tenu une conférence pour l'AGFDU en 2009), les partitions du Concerto pour piano et Orchestre à cordes Nr. 3 de Caroline Boissier-Butini (prévues pour le concert des compositrices et pas encore éditées), sont en cours d'édition et les frais onéreux nous sont *offerts* par l'Association CBB, partenaire du projet.

La **Présidente** explique qu'à l'instar des livres, les compositions musicales ne peuvent pas être jouées avant d'avoir été préalablement éditées.

D'autre part, l'originalité du projet se caractérise par le fait qu'il est très rare que des concerts comptant que des compositrices existent. Que 7% de la programmation des concerts est assuré par des compositrices, largement sous-représentées. Par ce projet, L'AGFDU participe ainsi à un de ses objectifs : promouvoir les femmes diplômées (dans ce cas les musiciennes, dont une compositrice genevoise) par la reconnaissance et l'interprétation de leurs compositions.

Ce concert, initialement prévu pour le 11 octobre 2022 et comptant qu'avec la participation de solistes-femmes du bassin genevois et se tenant à la salle Frank Martin, a été repoussé à l'année suivante, pour la même date (11.10.2023). L'AGFDU et le CLAFG sont partenaires de cet événement, en collaboration avec l'Association CBB, le Club Diplomatique de Genève ainsi que la HEM et éventuellement le Service culturel de l'ONU. Le projet a besoin de fonds pour voir le jour, car actuellement seulement 20% a été trouvé.

L'AG approuve le beau projet à l'unanimité et félicite Nora Kerrache et la Présidente pour ce projet

L'AG clôt à 21h.

Un petit buffet offert par l'AGFDU suit.

La rédactrice

Annie Corsini

Le 1er Mai 2022

La présidente

Monica Chirita Lemenager

Juchal